M. Barthou. — Le rapport est très volumineux, et, s'il n'a pas été remis à chaque sénateur, c'est par raison d'économie.

Si le Sénat le désire, il sera imprimé en nombre suffisant d'exemplaires.

La discussion est renvoyée à huitaine : la séance est levée à 5 h. 10. — Séance demain.

Le Congrès de la Démocratie Chrétienne

A LYON

Nous avons annoncé hier l'ouverture du Congrès de la Démocratie chrétienne à Lyon. Voici quelques détails sur la première séance.

Il appartenait à M. Harmel de prononcer l'allocution d'ouverture ; il a su mettre en quelques mots son amour du peuple et sa confiance en Dieu. Après un hommage applaudi de tous au Souverain Pontife, après des remerciements chaleureux à S. Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, M. Léon Harmel, montre, en un large tableau, l'incessante montée de la démocratie chrétienne au sein des intelligences catholiques. Quel est le but de la démocratie chrétienne, expose l'orateur, si ce n'est le retour de la société toute entière à la loi de l'Evangile : une immense réaction contre le néo-paganisme contemporain et contre le socialisme ; contre la triplice intérieure, la triplice maçonnique, juive et protestante ?

Du vifs applaudissements ont salué ces paroles.

La première journée du congrès est consacrée toute entière à la question agricole. M. l'abbé Blanc, dans un très intéressant rapport — lu par M. Gomu, au nom de l'auteur empêché — a montré l'importance énorme de la question que le congrès a placée au début de son programme. Il a ensuite résumé les principaux chefs de revendications en cette matière : l'impôt inégal qui s'appesantit sur l'agriculture, le crédit agricole, qui doit être développé et fortifié par l'institution des caisses rurales, enfin, l'association.

M. Richard, l'éloquent avocat lyonnais, a posé la question sur les syndicats agricoles. Il engage la démocratie chrétienne à user de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels qui peut produire d'énormes résultats.

M. Harmel a vigoureusement appuyé ces conclusions, ajoutant qu'il faut travailler au perfectionnement de la loi de 1884.

Une question discutée a été la question de la circonscription territoriale du syndicat agricole. On a généralement été d'avis que le syndicat devait être communal.

Enfin M. Coulazou, de Montpellier, a présenté une sorte de précis des *desiderata* qui sont particuliers à la démocratie chrétienne.

Signalons la dépêche d'approbation et de bénédiction que le congrès a reçue de S. Em. le cardinal Rampolla, en réponse à un télégramme où les organisateurs déclaraient leur absolue obéissance aux directions du Souverain Pontife. La voici :

« A M. Mouthon, directeur de la *France libre*, organisateur du » deuxième congrès national de la Démocratie chrétienne, » et M. Léon Harmel, président général.

» Rome, 8 décembre, 3 h. 55.

» Le Saint-Père agrée avec un très vif plaisir l'hommage du » filial dévouement aux directions du Saint-Siège qui lui a été » transmis par MM. Léon Harmel et F. Mouthon. En gage des » célestes faveurs, il leur envoie avec sa plus paternelle » bienveillance la bénédiction toute spéciale du Siège apostolique. »

» M. card. Rampolla. »

Voici, d'autre part, le vœu présenté par le R. P. Dehon, et adopté par la presque unanimité du congrès, comme conclusion du debat vif et prolongé qui s'est élevé sur la question du syndicat mixte et du syndicat séparé :

« Considérant que les divers groupes agricoles, propriétaires, fermiers et ouvriers manuels, ont à la fois des intérêts distincts et des intérêts communs, le congrès est d'avis que l'organisation professionnelle agricole complète et définitive peut comporter des groupes distincts qui trouveront un terrain d'entente entre les intérêts et les classes dans des commissions mixtes tout en encourageant les syndicats mixtes là où partout où ils sont possibles »

Deuxième journée

Lyon, 9 décembre. — Le Congrès s'est occupé aujourd'hui des questions ouvrières. Comme hier, M. Harmel préside : il est assisté de MM. le chanoine Dehon, abbé Naudet et Desgrée du Loû.

Il y a 250 congressistes. M. le chanoine Dehon fait l'exposé précis du programme ouvrier de la démocratie chrétienne. — Prennent part à la discussion, MM. Naudet, Chartrin, Desgrée du Loû, Dupont, Grétinon, Declercq, abbé Garnier.

L'assemblée adopte : des vœux favorables aux syndicats ouvriers agissant parallèlement aux syndicats des patrons et unis par des Commissions mixtes ; des vœux favorables à la protection du petit commerce, en faveur du repos du dimanche commençant le samedi après-midi, à la limitation à dix heures de travail, au droit de posséder pour les associations.

Nouvelles du Jour

Un prochain recensement des pigeons voyageurs

Paris, 9 décembre. — Par décision du ministre de l'intérieur, il va être procédé à un recensement de tous les pigeons voyageurs de France. Les déclarations devront être faites d'ici au premier janvier aux mairies des arrondissements et des communes où habitent les propriétaires.

La déclaration devra porter les noms et prénoms du propriétaire, son domicile, l'emplacement des colombiers, le nombre de pigeons et la direction de l'entraînement.

Le système du recensement comporte les modifications suivantes :

L'ouverture des colombiers est désormais subordonnée à l'autorisation du préfet quand le propriétaire de pigeons voyageurs est de nationalité française et à celle du ministre de l'intérieur s'il s'agit d'éleveurs étrangers.

En outre, toute personne qui reçoit, à titre permanent ou transitoire, des pigeons voyageurs, doit en faire la déclaration, et en indiquer la provenance à la mairie dans un délai de deux jours, sous peine d'une amende de 100 à 500 francs.

Le recensement a pour but de donner, à l'autorité militaire, le moyen d'être renseignée sur les ressources colombophiles qu'elle pourrait retrouver sur les divers points du territoire. Les personnes qui se livreraient à l'élevage des pigeons voyageurs sans avoir l'autorisation sont passibles d'amendes.

Les autorisations délivrées par le ministre de l'intérieur ne seront valables que pour une seule personne. Les intéressés devront faire déclaration à la mairie de tout changement survenu postérieurement au 1er janvier 1898.

Les ralliés et M. Casimir-Périer

Paris, 9 décembre. — On lit dans le *Courrier du Soir* :

« On a pu lire, ce matin, dans une information de l'*Eclair*, que les catholiques ralliés ont négocié, avec un personnage éminent, dont le nom sera ultérieurement divulgué, et qui est, dès aujourd'hui, reconnu par eux comme le chef de leur parti.

» Dans les couloirs de la Chambre, où l'on s'occupait aujourd'hui de ces révélations, quelques députés supposaient que notre confrère avait voulu désigner M. Waldeck-Rousseau. Nous croyons savoir que le nouveau chef des ralliés, qui prendra ouvertement position à l'ouverture de la période électorale, est M. Casimir-Périer, ancien président de la République, dont nous pouvons annoncer la candidature dans son ancienne circonscription électorale de Nogent-sur-Seine. »

Bruit de la mort d'un officier supérieur à Madagascar

Paris, 9 décembre. — Le bruit court que le ministre des colonies aurait été averti, par télégramme, de la mort d'un des officiers supérieurs qui a été, jusqu'ici, un des collaborateurs des plus utiles du général Gallieni. Nous ne sommes pas en mesure de dire exactement dans quelles circonstances cet officier a succombé ; nous espérons que ce n'est pas dans une rencontre malheureuse, comme cette qui s'est produite récemment dans le pays shakalave.

La disparition du garçon de recettes de La marre — Une triple arrestation

Paris, 9 décembre. — A la suite d'une dénonciation anonyme M. Cochefert a fait une perquisition à Gentilly, chez le nommé Carara qui, la veille du jour de l'assassinat du garçon de recettes Lamarre, emprunta trois cents francs pour payer un billet et les rendit le lendemain du crime. Carara a été arrêté avec deux autres personnes.

Au cours de la perquisition on a trouvé, dans une armoire, 610 francs dont la provenance n'a pu être expliquée. Enfin il est certain que l'amarre est venu chez Carara le jour même de sa disparition pour lui présenter un billet. Un dégénéré des mines doit faire des recherches à l'aide de la lumière électrique dans une champignonière des prévenus pour retrouver le corps du malheureux garçon de recettes.

Le danger des armes à feu

Bar-sur-Aube, 9 décembre. — La fille de M. Thierry de la Noue, député, a été tuée par accident en manipulant un fusil chargé.

L'évasion d'un prisonnier à Toulon

Toulon, 9 décembre. — Un Italien, Minasso, détenu à la prison de Saint-Paul pour vol de 100.000 francs aux Pères Camiliens de Lyon, vient de s'évader. Au moyen d'une scie à métaux obtenue on ne sait comment, il a rompu un des barreaux de la fenêtre et, par l'ouverture, lance à des complices postés au dehors une ficelle lestée d'une chaussette remplie de croûtes de pain.

Les complices inconnus ont attaché, à la ficelle, un long câble qui, fixé solidement par le prisonnier à un barreau, et tendu en bas par eux, a permis à Minasso de s'évader. Il n'a pu être encore retrouvé. La sentinelle avait tiré sur lui sans l'atteindre.

Escroqueries de 500,000 francs

Paris, 9 décembre. — On a arrêté un ancien receveur des contributions directes, Guérin, âgé de soixante ans, qui habitait une villa à Villeneuve-la-Garenne. Guérin se faisait passer pour l'agent d'une société secrète instituée par le gouvernement pour combler les déficits du budget (sic). Il a obtenu ainsi des sommes atteignant le total fantastique de 500,000 francs.

La révolution cubaine
Epouvantables actes de barbarie

Madrid, 9 décembre. — Le gouvernement a reçu du maréchal Blanco des dépêches confirmant que les insurgés prirent Guiza, et commirent des actes de sauvagerie, non sans pillages, assassinats et viols. Les troupes, en entrant, ont trouvé des centaines de cadavres affreusement mutilés et brûlés.

Le feu avait été mis partout ; les enfants et les femmes avaient été lâchement tués. On sait que la presque totalité de la bande Calixto Garcia est composée d'individus échappés du bagne et de gens sans aveu de tous les pays. Les actes de barbarie commis par ces hordes sauvages provoquent la réprobation universelle.

Une tentative de suicide d'une féministe

Paris, 9 décembre. — Mme Coutant, une personnaliste assez connue du monde féministe et du monde socialiste qui avait fondé le syndicat des blanchisseuses, a tenté de se suicider cette nuit.

Mme Coutant s'était occupée avec énormément d'activité du placement et des revendications de la corporation des blanchisseuses. Elle avait fondé un syndicat qui fut installé à la Bourse du Travail et doté par le Conseil municipal de Paris d'une subvention de 1,300 fr. Mais, après la fermeture de la Bourse du Travail, la subvention fut supprimée. En vain Mme Coutant demanda au conseil municipal de la rétablir, elle ne put obtenir satisfaction. Depuis elle menait une existence misérable et elle habitait une mansarde sordide. C'est là qu'elle a essayé de se suicider en absorbant une dose de laudanum et une forte dose de sulfate de quinine, dose qui était trop forte, car Mme Coutant a été prise de vomissements et l'on espère la sauver.

Les caisses de retraites

Paris, 9 décembre. — La commission sénatoriale qui examine la proposition sur les caisses de retraites ouvrières en a adopté les principales dispositions, mais elle se réserve d'entendre le gouvernement avant de voter l'ensemble de la loi. M. Félix Martin a été nommé rapporteur définitif.

Réunion du Conseil de Cabinet

Paris, 9 décembre. — Les ministres se sont réunis, ce matin, en Conseil de Cabinet, au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

Le Conseil a été consacré à l'examen de la discussion du budget et au règlement des affaires courantes.

Courses à Auteuil

Paris, 9 décembre. — Prix du Calvados : 1er, The Shannon, 2e, Mahonia ; 3e, Mutimetre. — Prix Berne : 1er, Lock ; 2e, Lariot ; 3e, Saint-Vrain. — Prix Baissy : 1er, Lirion, 2e, Fio ; 3e, Matemoyesse. — Prix Rogalla : 1er, Pace, 2e, Engoulevent ; 3e, Verdun. — Prix Glycine : 1er, Dora, 2e, Choin ; 3e, Farabœck. — Prix du Merlerault : 1er, Rêve ; 2e, Gigny ; 3e, Grandlieu.

Familiarité patriotique

Mgr Renou, archevêque de Tours, a été, en 1870-71, aumônier des mobiles d'Indre-et-Loire. Depuis que l'éminent prélat a pris possession de son siège archiépiscopal, ses anciens soldats aimaient à lui renouveler l'expression de leur vieille et vraie tendresse.

Mgr Renou est surnommé dans son diocèse, dit-on, « l'évêque de l'armée. »

A peine installé, raconte un journal, il donnait des ordres pour que les portes de son palais restassent ouvertes à toute heure du jour aux anciens mobiles. « Il y seraits toujours pour eux, » déclara-t-il. Et l'archevêque ajoutant à un conseil avec une charmante bonhomie :

— Ce me coûte assez cher, car ces braves gens sont en général de pauvres gens, mais c'est plus fort que moi...

« Quelquefois je les retrouve, au cours de mes tournées pastorales, sous les traits d'un maire de village qui vient me souhaiter la bienvenue.

« — Bonjour, mon aumônier !

« — Comment ! c'est vous, mon brave !

« — Et le protocole, une fois de plus, a fait. »

L'effondrement d'une usine en construction près d'Amiens. — Un mort. — Plusieurs blessés

Amiens, 9 décembre. — L'usine Saint Frères, en construction à Beauval, vient de s'effondrer. Plusieurs ouvriers ont été ensevelis sous les décombres. On a relevé un mort et quelques blessés.

Nouveaux détails. — M. Glorian Darot, le constructeur, habite Lons, et il est possible que parmi les victimes se trouvent des ouvriers de cette commune. M. Glorian a, en effet, embauché à Lons plusieurs ouvriers pour monter la charpente de la nouvelle usine de MM. Saint Frères.

La tempête en Sicile

Messine, 9 décembre. — La tempête qui dure depuis douze jours a jeté le trouble dans la population. Dans les quartiers neufs toutes les persiennes des maisons ont été arrachées par le vent.

Un grand vitrail du dôme de la cathédrale a été projeté sur la chaussée. Les bateaux amarrés dans le port se tiennent sous pression constante et prêts à prendre le large.

On a à déplorer une d'zaine d'accidents de personnes.

Sinistres maritimes

Les Sables-d'Olonne, 9 décembre. — Des deux barques disparues depuis la dernière tempête, l'une vient de rentrer au port, après deux jours d'absence ; l'autre la *Jeune Berthe*, avec ses six hommes d'équipage, est toujours considérée comme perdue sans retour. Avec les deux pêcheurs noyés il y a quelques jours, cela porte à huit le nombre des victimes des derniers mauvais temps pour notre port.

Plymouth, 9 décembre. — La brigantine *Saint-Pierre*, capitaine Gilso, allant du Havre à Madagascar avec une cargaison de briquettes, s'est échouée ce matin, à quatre heures, sur le rocher Shagstone. Le bâtiment a disparu. Trois hommes de l'équipage sont sauvés et neuf n'ont pas été retrouvés.

Plymouth, 9 décembre. — Voici des détails sur le naufrage de la brigantine française le *Saint-Pierre*, surprise en pleine Manche par un ouragan violent :

« Le capitaine voulut atteindre Plymouth, mais un coup de vent chassa le navire vers les rochers de Mewstone où il échoua.

« L'équipage se réfugia dans la mâture ; le second et deux marins atteignirent le rivage dans une chaloupe, et firent combats au refuge des marins à Plymouth. Les autres matelots purent être sauvés. Les uns gagnèrent la rive à la nage, les autres furent recueillis par un garde-côte, ils étaient tous épuisés et leurs souffrances avaient été horribles. Le *Saint Pierre* faisait route pour Madagascar. »

La paix gréco-turque

Constantinople, 9 décembre. — M. Papagogiadis, attaché aux plénipotentiaires hellènes, est parti, hier, pour Athènes, porteur du traité de paix définitif et d'un rapport explicatif. Les plénipotentiaires ottomans et hellènes discuteront la semaine prochaine la convention consulaire. La commission mixte pour la délimitation de la frontière turco-hellénique a terminé ses travaux.

L'occupation de Nikki

Londres, 9 décembre. — On annonce la mort, dans sa soixante-dix-neuvième année, de M. Pierre Van den Hende, carrossier, veuf de dame Catherine Duquesne, demeurant rue Pierre-Motte. Ses funérailles auront lieu le lundi, 13 courant, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin.

Croix. — *Une réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Croix se réunira en séance extraordinaire le samedi 11 courant, à huit heures et demie du soir. Ordre du jour : 1° Budget de l'hospice ; 2° Ouverture de crédit. 3° Rue Kléber, quote-part de la commune dans les frais de pavage.

— *La distribution de vêtements* se fait en ce moment dans les trois écoles maternelles ainsi qu'à l'école enfantine de la rue de la Gare. La commission scolaire chargée de la répartition s'est réunie hier jeudi, après-midi, pour examiner les absences constatées dans les diverses écoles.

— *Recensement des pigeons voyageurs.* — Un autre avis préfectoral rappelle aux éleveurs isolés comme aux sociétés colombophiles qui possèdent des pigeons voyageurs, qu'ils doivent, avant le 1er janvier 1898 faire à la mairie, par eux mêmes, ou par un représentant, la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre de pigeons qui y sont élevés et des directions pour lesquelles ils sont entraînés.

— *Recensement des chevaux et mulets pour 1898.* — On vient d'afficher l'avis préfectoral rappelant aux propriétaires qu'ils doivent se présenter à la mairie de leur commune avant le 1er janvier 1898 pour faire la déclaration de tous leurs chevaux, juments, mules et mulets, sans aucune distinction. Les omissions ou fausses déclarations sont punies d'amendes pécuniaires.

— *A propos de l'arrêté sur l'hiver.* — L'individu arrêté hier par le garde Roger pour filouterie d'auberge, a, dégrisé par une nuit de cachot, fait connaître hier son identité. Il se nomme Alphonse Mallez et demeure à Roubaix, rue Molière. Il a déclaré que, depuis trois mois, il est sans travail et qu'il est sorti tout récemment de l'hôpital, où il se trouvait depuis le 4 septembre. Cet homme, qui fait le métier de fileur, est père de six filles.

Hem. — *Un vol au compte-r.* — Les ébaux Rasson, cabaretiers au « Petit-Lannoy », viennent de porter plainte à la gendarmerie contre un inconnu qui, profitant de l'absence des patrons, se serait introduit dans l'estaminet et aurait enlevé une somme de trente francs qui se trouvait dans le comptoir. La chose était d'autant plus facile à faire que la clef se trouvait sur la serrure.

Ascq. — *Une réunion du Conseil municipal.* — Jeudi prochain, 16 décembre, à huit heures du soir, le Conseil se réunira, en séance extraordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Agrandissement du cimetière actuel ; transformation de l'ancien cimetière.

Communications

L'« Ancienne », Société des Combattants de 1870-1871, à Roubaix. — La commission administrative des Combattants de 1870-71 de l'« Ancienne » rappelle aux sociétaires que la réunion trimestrielle a lieu dimanche prochain 12 décembre, à six heures du soir, café Pandore. Ordre du jour : Paiement des cotisations. Nomination de nouveaux membres. Vote pour le renouvellement de quatre membres de la commission.

Club des « Gais-Plaisants ». — La commission administrative rappelle aux sociétaires la réunion générale, qui aura lieu dimanche prochain, 12 courant, à onze heures précises, au local, chez M. Flipo, 87, Grande-Rue. Ordre du jour : 1° Réunion mensuelle et cotisation ; 2° Communications importantes sur la sortie du dimanche 19 décembre ; 3. Déterminer pour la sortie chez les membres honoraires. Présence indispensable ou amende.

SIROP PECTORAL DELABAERE

Prenez le sirop pec oral **Delabaere**. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficace contre les **accès d'asthme**. — Le flacon : 1 fr. 40, pharmacie Delabaere, rue d'Inkermann, 51, Dépôt, rue Notre-Dame, 32. 25239—43704

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

Chronique Locale

ROUBAIX

Le Comité « Justice Egalité ». — A la suite de la démarche faite, mardi, à la mairie, les membres du Comité *Justice-Egalité* ont adressé la lettre suivante à M. Henri Carrette, maire de Roubaix :

« Roubaix, le 8 décembre 1897.

» Monsieur le Maire,

» Les délégués de notre comité nous ont rendu compte de leur démarche de mardi auprès de vous.

» La réponse que vous leur avez faite et les réflexions que l'on vous prête nous étonnent et ne sont pas dignes d'un maire soucieux de son devoir.

» Vous avez oublié que vous étiez administrateur et que pour être bon administrateur, il faut commencer par être honnête.

» Faites-vous des distinctions entre les citoyens de Roubaix, lorsqu'il s'agit de leur faire payer les impôts indirects? Pourquoi en faites vous, quand vous employez ces deniers publics pour soulager la misère? Où sont vos promesses et celles de vos collègues de travailler au bien-être des ouvriers? N'y a-t-il personne, parmi tous les membres du Conseil, qui ait encore une étincelle d'humanité dans le cœur, que les enfants pauvres soient obligés de souffrir la faim et le froid s'ils appartiennent à des parents qui craignent les funestes conséquences d'un enseignement neutre?

» Par un arrêté en date du 23 février 1891, le Conseil d'Etat autorise les municipalités à distribuer des secours en nature aux enfants de toutes les écoles. Ce n'est donc qu'une chose licite que nous réclamons. Votre devoir était tout tracé. Il est regrettable qu'il vous ne l'ayez pas compris.

» Vous voulez nous tracasser parce que nous usons de la liberté accordée par la loi scolaire. Cette liberté d'élever nos enfants comme nous l'entendons est celle qui nous tient le plus au cœur. Nous ne la sacrifierons pas et pour elle nous aurons le courage et la force de lutter.

» Si nous suivions votre conseil d'envoyer nos enfants dans les écoles communales, de combien seraient augmentées les dépenses municipales pour instruire ces 13,000 enfants? Ne serait-ce pas encore sur les ouvriers que retomberaient, sous forme de droits d'octroi, les millions nécessaires pour la construction, l'entretien de nouvelles écoles indispensables et les émoluments du personnel enseignant?

» Vous vous trompez en nous suspectant de travailler dans un but électoral. Nous ne sommes que des ouvriers, nous n'appartenons à aucun groupe politique. Nous réclamons la justice pour tous, la liberté pour tous, l'égalité de tous les enfants pauvres devant les largesses municipales. Tous les hommes de bonne volonté peuvent se joindre à nous, quelle que soit leur opinion politique ou religieuse.

» De votre décision, nous en appelons à l'opinion publique.

» Quant à cesser de lutter et de réclamer en vain, malgré ce premier insuccès et le peu d'espoir que vous nous avez laissé, n'y comptez pas. Nous défendons notre liberté et notre droit et nous ne cesserons qu'après avoir obtenu satisfaction.

» *Pour le comité ouvrier « Justice Egalité » et par ordre :*

» Le secrétaire, » Le président,

» P. Canonne. » L. Lefebre. »

Une réunion de la commission intercommunale. — Une réunion présidée par le maire M. Carrette a eu lieu mercredi à quatre heures de l'après-midi à la mairie de Roubaix, au sujet de la question des eaux de l'Espierre.

MM. Guesde et Dron, députés de Roubaix et de Tourcoing, Carrette et Hazebrouck, maires de Roubaix et Tourcoing ; Lepers et Decuck, adjoints de Roubaix ; Séndlar adjoint de Tourcoing ; Julien Lagache et Jourdain, présidents des chambres de commerce de Roubaix et de Tourcoing et un certain nombre de membres de la commission intercommunale ont étudié les vœux et moyens pour obtenir du gouvernement une plus large participation de l'Etat dans les dépenses nécessaires par le développement du service d'épuration.

M. le comte de Montalembert, député, s'était fait excuser.

Le bulletin de statistique sanitaire pour le mois de novembre. — Il y a eu 309 naissances d'enfants vivants ; 191 décès, mort-nés non compris ; 15 mort-nés ; 125 mariages et un divorce. On compte 250 naissances légitimes et 59 illégitimes et 12 mort-nés légitimes et 2 illégitimes déclarés à l'état-civil.

Voici la cause et la répartition des décès (mort-nés non comptés) survenus sur le territoire de la commune :

Fièvre typhoïde 3, rougeole 19, coqueluche 3, diphtérie 1, phtisie pulmonaire 20, méningite tuberculeuse 2, autres tuberculoses 4, cancers et autres tumeurs 14, méningite simple 3, congestion et hémorragies cérébrales 6, ramollissement cérébral 3, maladies organiques du cœur 14, bronchite aiguë 16, bronchite chronique 14, pneumonie, broncho-pneumonie 48, diarrhée, gastro-entérite, dysenterie 20, maladies cholériformes 1, débilité congénitale 5, sénilité 7, autres morts violentes 5, autres causes de mort 28.

A la Société de Géographie. — La cinquième conférence de la saison aura lieu, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, le samedi 11 décembre, à huit heures et demie du soir. M. Paul Van Houcke, rédacteur à l'*Echo du Nord*, relatera son voyage en Russie, lors de la visite de M. Félix Faure au Tsar.

Une réunion à la « Fraternelle coloniale ». — Une réunion générale aura lieu, le dimanche 12 décembre, à six heures précises du soir, au local de la société, Grande-Rue, 77.

Ordre du jour : Paiement des cotisations et des comptes de la société ; vote pour le renouvellement de la commission ; formation d'une caisse de secours ; admission de nouveaux membres.

La commission prie tous les titulaires de la médaille coloniale de vouloir bien se faire inscrire au local de la société, Grande-Rue, 77.

Une conférence à l'« Union catholique ». — Dimanche prochain, 12 décembre, à quatre heures précises, M. Jean Gervais, avocat du barreau de Lille, donnera une conférence sur les « Nécessités du temps présent ». Cette conférence, organisée par l'*Union catholique*, aura lieu dans la salle de la Maison des Œuvres, 84, Grande-Rue.

Les préjugés répandus dans le public sur la médecine. — *Cours public donné à Roubaix par les Facultés catholiques.* — Le docteur Delassus, professeur de médecine légale, donnera, vendredi soir 10 décembre, à huit heures un quart, 84, Grande-Rue, une conférence sur *les préjugés répandus dans le public sur la médecine.*

Le banquet de la Société des Anciens Sous-Officiers français. — La Commission de la Société des Anciens Sous-Officiers Français nous prie de rappeler aux sociétaires que le banquet annuel de la Sainte-Barbe aura lieu samedi prochain, 11 décembre courant, à neuf heures très précises du soir, dans la grande salle de l'Hôtel des Pompiers.

Les cotisations en retard seront perçues avant le banquet, de huit heures et demie à neuf heures, par les soins de MM. Ducatez et Duchet.

La commission espère que cette grande fête resserrera les liens de confraternité qui unissent déjà tous les membres de la Société.

M. le docteur Alexandre Faidherbe vient de recevoir du Ministre de l'intérieur une médaille d'argent pour un travail intitulé « La fièvre ganglionnaire est-elle une entité morbide? »

Cette nouvelle distinction a été accordée à notre concitoyen sur le rapport de la Commission Permanente des Epidémies.

Nous adressons à M. le docteur Faidherbe nos sincères félicitations.

Un assaut d'escrime au « Demi-Cercle ». — Un assaut d'escrime, dirigé par M. Dubar, aura lieu, dimanche prochain 12 décembre, à la salle du « Demi-Cercle, » 8 rue Neuve, avec le concours de MM. les maîtres d'armes militaires de Lille et leurs élèves.

Bouchée de Pain et Refuge de Nuit. — Journée du jeudi 9 décembre 1897 : hommes et femmes, 650 ; enfants, 1.015. Refuge, 29 lits occupés.

Un accident rue de la Rondelle. — Un ouvrier margeur de l'imprimerie de MM. Wallays et Nisse, rue de la Rondelle, a eu l'index de la main droite enlevé par sa machine en faisant un faux mouvement pendant qu'il y introduisait des papiers à dorer. Le blessé, Jules Baey, âgé de seize ans et demie, a reçu les soins de M. le docteur Delecmillerie qui l'a fait reconduire à son domicile, rue du Coq-Français, et lui a ordonné un repos d'un mois.

Un cheval emballé. — Jeudi dans la matinée, vers neuf heures, M. Louis Martinage, marchand de fruits et légumes, se trouvait avec sa voiture, rue de Lannoy, près du boulevard de Mulhouse, occupé à servir une de ses clientes, lorsque tout à coup le cheval prit le mors aux dents et s'élança dans la direction de Lannoy, malgré tous les efforts que fit M. Martinage pour l'arrêter : un employé d'octroi, M. L..., qui arrivait en sens inverse, se jeta à la tête du cheval, et fut assez heureux pour l'arrêter net. Tout s'est borné à quelques dégâts matériels insignifiants.

Nécrologie. — On annonce la mort, dans sa soixante-dix-neuvième année, de M. Pierre Van den Hende, carrossier, veuf de dame Catherine Duquesne, demeurant rue Pierre-Motte. Ses funérailles auront lieu le lundi, 13 courant, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin.

BELLE JARDINIÈRE

Succursale de Lille, 177, Boulevard de la Liberté

Couvertures de chevaux. — Couvertures de voitures

26317—43770

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

depuis 3 fr. le cent.— IMPRIMERIE ALFRED REBOUX

AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

SIÈGE : CAFÉ PANDORE, rue Pauvrée, 28

CONVOCATIONS :

2e Section-Est. — BUREAU DE LA RUE PIERRE-DE-ROUBAIX. — Samedi 11 courant, à huit heures et demie du soir, estaminet Dujardin, rue du Tilleul, 212, conférence par M. Chatelsaynet : « L'Union Sociale et le Collectivisme ».

3e Section-Ouest. — BUREAU DE LA RUE BRÉZIN. — Samedi 11 courant, à huit heures et demie du soir, estaminet Deschamps, place d'Amiens, réunion mensuelle du 2e groupe.

1re Section-Nord. — BUREAU DE LA PLACE NOTRE-DAME. — Samedi, 11 courant, à 8 heures 45 du soir, café Dépauw, place Notre-Dame, réunion du deuxième groupe.

5e Section-Est. — BUREAU DE LA RUE D'HEM. — Samedi 11 courant, à 8 h. 1/2 du soir, estaminet Millescamps, « A St-Jean-Baptiste », réunion du 4e groupe. Remise des cartes aux nouveaux adhérents.

4e Section-Est. — BUREAU DE LA RUE DECRÈME. — Samedi 11 courant, à 8 h. 1/2 du soir, estaminet Vanclef, rue Jouffroy, 33, réunion du groupe : La Revanche des Patriotes.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

Une conférence du lieutenant Chanoine à Tourcoing. — Les membres de la Société de Géographie auront la bonne fortune d'entendre, dimanche prochain, 12 décembre, à quatre heures et demie, M. le lieutenant Chanoine, lieutenant aux spahis, fils de M. le général Chanoine, commandant la 1re division d'infanterie, faire le récit de la mission Voulet et Chanoine au Mossi et au Gourousi (jonction du Soudan au Dahomey). Cette conférence présentera un intérêt tout particulier.

Cours publics donnés à Tourcoing par les Facultés catholiques. — La troisième conférence d'apologétique religieuse, qui sera donnée par le R. P. Fristot, vendredi soir, 10 décembre, à huit heures un quart, place Lefevrier, aura pour sujet : *Immutabilité et progrès de la foi.*

Un accident de voiture. — Jeudi vers 10 heures du matin, un ouvrier de M. Masselier, entrepreneur, Théophile Putmans, âgé de 43 ans, calait un arbre qu'il venait de charger sur un chariot, rue de Roubaix, au moment de l'arrivée du car n° 12, se dirigeant vers Tourcoing. L'ouvrier a été accroché par le marchepied et il eut le talon droit comprimé contre le chariot.

Il a reçu les soins nécessaires à la pharmacie Cintin, place Sébastopol ; les blessures ne sont pas graves et ne demanderont que quelques jours de repos.

Est ce un vol ? — Un jeune apprenti carrossier, nommé Sampers, âgé de 17 ans, demeurant rue de Mouvaux, à Roubaix, avait été envoyé par son patron en course à Tourcoing, quartier du Blanc-Seau.

Il avait en poche 35 fr., dont 30 appartenaient à son frère.

Il rencontra des camarades, on entra au cabaret et une pièce de 5 francs fut vite dépensée. Le pauvre garçon qui avait fini par s'endormir sur une table, se retrouva à son réveil dans une sorte de hangar appartenant à son patron. Ses amis l'avaient transporté à cet endroit.

Les 30 francs avaient disparu.

M. Besson, commissaire du 1er arrondissement, a ouvert une enquête ; jusqu'ici il n'y a pas eu d'arrestation.

Neuville. — *Nécrologie.* — Nous apprenons la mort, à l'âge de 70 ans, de M. Cam Carette, ancien adjoint au maire, et qui est resté longtemps à la tête d'une importante exploitation agricole.

Le regretté défunt, qui avait été, dans ces dernières années, atteint coups sur coups dans ses plus chères affections de famille, souffrait depuis quelque temps déjà d'un mal qui ne pardonne pas.

M. Cam a toujours fait preuve du plus grand dévouement pour les intérêts de la commune ; c'est lui qui avait organisé le métrage public et l'a dirigé, à titre gracieux, jusqu'aux dernières élections municipales.

Le métrage public a été pendant longtemps l'une des plus importantes ressources du budget municipal.

Les funérailles auront lieu samedi prochain.

Marcq-en-Barœul. — *Une fausse alerte.* — Jeudi matin vers dix heures, le bruit se répandait que le feu avait pris à l'habitation de M. Désiré Michotz, coupeur de paille, rue du Risban. Il n'en était rien heureusement. Un léger feu de cheminée avait été la cause de cette rumeur.

Halluin. — *Fraudeur et expulsé.* — Jeudi matin, vers huit heures un quart, les préposés Hauville et Malvies, de la brigade de Roncq, de service près du Pellerin, territoire d'Halluin, ont arrêté un homme de 24 ans, nommé Vanderhaegen, fraudeur de profession, il portait une charge de 72,000 allumettes, d'une valeur de 72 fr.

Il a été conduit d'abord au bureau d'Halluin, puis à la gendarmerie de cette ville, là il fut constaté qu'il figurait depuis 1891 sur l'état signalétique des expulsés et qu'il avait déjà nombre de condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il sera dirigé aujourd'hui sur Lille.

LILLE

L'état de santé de M. Le Gavrian. — Notre correspondant de Paris nous télégraphie que M. Le Gavrian vient de donner sa démission de membre de la commission des douanes.

C'est son état de santé qui a dicté, au sympathique et si compétent représentant de Lille, cette détermination. Mais il ne faudrait pas en conclure que M. Le Gavrian soit dans une situation qui inspire de l'inquiétude. Tout au contraire, l'honorable député est, en ce moment, presque rétabli de l'indisposition dont il avait été atteint, et il ne faudra plus qu'un jour de repos pour le remettre complètement.

Une histoire à éclaircir. — La *Libre Parole*, dans son dernier numéro, raconte une histoire sur laquelle nous ne pouvons nous prononcer, faute de renseignements suffisants.

D'après ce journal, un M. Bonnet, d'Orchies, vieux chimiste très distingué, reçut, au moment des incidents Schraebelé, la visite de M. Faucher, alors directeur de la manufacture des poudres de Lille, qui lui annonça qu'un marché allait être passé avec lui, pour 100,000 kilogs d'ether. M. Bonnet se mit donc, comme il avait été convenu, à la disposition de l'administration pour la création des fabriques dont elle avait besoin.

Quelque temps après, M. Bonnet, qui avait risqué sa fortune dans ces entreprises, réclama le prix de ses peines. L'administration militaire resta sourde. Quant à M. Bonnet, il courut à la ruine et y sombra bientôt.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, dit la *Dépêche*, Bonnet est réellement dans la misère. A maintes reprises il a renouvelé ses plaintes auprès des représentants de l'Etat.

Comme nous le disions en commençant, c'est une histoire à éclaircir.

Société Industrielle du Nord de la France. — *Concours de langues étrangères.* — Le concours d'allemand aura lieu le samedi 11 décembre, à 8 heures du soir, et le concours d'anglais le lundi 13, à la même heure.

Institut Pasteur. — On nous communique la note suivante :

« M. Cheys, sénateur et maire de la ville de Bergues, est venu le 8 décembre 1897 remettre entre les mains de M. le docteur Calmette, pour être versée dans la caisse de l'Institut, la somme de deux mille six cent vingt et un francs dix centimes, produit d'une collecte effectuée à Bergues et à laquelle ont contribué la municipalité et les habitants de cette ville.

» L'Institut Pasteur de Lille adresse aux généreux donateurs l'expression de ses très vifs remerciements. »

Le crime de la rue Colbert. — M. Bérard, conseiller à la cour d'appel de Douai, chargé par la chambre des mises en accusation d'ouvrir une nouvelle information relative au crime de la rue Colbert, et son greffier, M. Parmentier, sont arrivés à Lille, jeudi matin, vers dix heures, pour y poursuivre l'enquête ardi.

Ces messieurs ont été reçus par M. Boigne, commissaire, chef de la sûreté. Tous trois se sont rendus immédiat